

# LA DISSOLUTION DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE DISSOUT LA DÉMOCRATIE

Le gouvernement a choisi de dissoudre le mouvement « Les Soulèvements de la Terre », un réseau d'associations, de collectifs, de syndicats et ONG qui militent et travaillent sur l'enjeu climatique.

Alors que les actions pour le climat de ce gouvernement sont inexistantes, la façon dont il traite, entre autres, les groupes écologistes qui proposent de nouveaux schémas pour préserver la planète, apparaît comme très dangereuse pour la démocratie.

Pour rappel, la dissolution du mouvement « Les Soulèvements de la Terre » fait notamment suite à la manifestation qui a eu lieu à Sainte-Soline pour s'opposer à la privatisation d'un bien commun dont on sait aujourd'hui que sa bonne gestion est d'importance capitale : l'eau. Lors de cette manifestation, l'utilisation abusive des forces de l'ordre et les armes utilisées ont inquiété l'ONU qui demande désormais à la France de « revoir sa doctrine de maintien de l'ordre ». La Ligue de Droits de l'Homme, qui avait aussi pointé ces dérives, fait elle aussi face à des menaces voilées de dissolution de la part du gouvernement, une première depuis Vichy, selon son Président, Patrick Beaudouin.

Ce qui est le plus inquiétant et que nous dénonçons, c'est la façon qu'a ce gouvernement de torpiller les contre-pouvoirs. Les contre-pouvoirs sont essentiels à la démocratie, elle ne peut exister sans eux. Emmanuel Macron a commencé à les mépriser en choisissant ses journalistes. Aujourd'hui, nous constatons :

- que le droit de manifester est entravé en France, par le déploiement massif de forces de l'ordre surarmées, de violences policières impunies, d'arrestations massives arbitraires et d'amendes injustifiées pour quiconque participe à une manifestation ;
- que le processus législatif a été entièrement capté par le pouvoir exécutif ;
- que les lois sont promulguées sans tenir compte ni du parlement, ni des représentant-e-s des travailleuses ;
- que des syndicalistes sont poursuivis en justice pour avoir usé de leur droit constitutionnel à la liberté d'expression ;
- que le gouvernement recourt de plus en plus à une rhétorique d'extrême-droite qui assimile les écologistes à des terroristes, sans autre contrôle qu'à posteriori, obligeant les mouvements écologistes à engager des frais de justice sans fin et à leur rendre, à eux et à leurs proches, la vie quotidienne extrêmement difficile ;
- que le recours à la dissolution de mouvements qui ne présentent aucun caractère terroriste n'est en fait qu'un moyen pour réduire au silence et à l'impuissance, ou au contraire à marginaliser et radicaliser, dans une spirale de répression sans fin, les mouvements écologistes et leurs soutiens, et au-delà toutes celles qui s'opposent d'une quelconque manière à une politique décidée par le seul gouvernement, sans discussion.

Le gouvernement s'acharne à utiliser des méthodes de plus en plus autoritaires, qui forment une menace dangereuse pour la démocratie, dont le débat est le socle. Ces agissements doivent cesser immédiatement ! Nous ne nous résoudrons pas à la remise en cause des libertés d'association, de manifestation et d'expression !

**Nous appelons à un rassemblement devant la préfecture mercredi 28 juin à 19h00**



Union  
syndicale  
**Solidaires 80**



REGION PICARDIE



PICARDIE



PICARDIE!  
DEBOUT!

